

22

n° département

CARNOET

commune

KERHERVE ARGOAT

lieu-dit

adresse

0460

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

140000.3309

Coordonnées. LAMBERT1

X = 16130

Y = 09423

Cadaastre

année :

section :

parcelle :

année : 1832

section : A2

parcelle : 694 A 696

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSISTANTES: PARTIES AGRICOLES, PUIITS

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE, SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE 2).
COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT POLYGONAL, TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DEMI HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 2E MOITIE 17E SIECLE ?

I - HISTORIQUE . / .II - DESCRIPTION1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir construit sur le flanc Sud d'une colline en pente douce. Il est orienté au Sud et donne sur une cour bordée d'un commun à l'Est. L'accès se fait entre ce commun et l'extrémité du manoir.

Le manoir est flanqué d'un appentis à l'Est et de communs à l'Ouest.

Au Sud-Est de la cour, un puits et une auge (cf. Sous-dossier).

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Moyen appareil de moëllons de grès bleu avec quelques bancs de schiste.

Encadrements de granit beige à gros grain, en gros appareil.

3. PARTI GENERAL. PLAN. COUPES (cf. Relevé graphique)

Manoir de plan rectangulaire, couvert d'un toit à double versant ; une tourelle d'escalier est construite en hors oeuvre dans l'axe de la façade postérieure

Le manoir est allongé d'Est en Ouest ; espace dégagé d'un pignon à l'autre deux portes ouvrent sur la cour, une porte ouvre sur l'escalier. A l'étage, deux portes donnent sur la cage d'escalier, l'une pour accéder à l'étage, l'autre pour en sortir et accéder au grenier. La tourelle est semi-circulaire ; le noyau de la vis est engagée dans le mur du logis.

Bâtiment comportant un rez-de-chaussée, un étage et un comble à surcroît, desservis par l'escalier de la tourelle.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud (cf. photo n° 1), deux niveaux d'ouvertures :

- au rez-de-chaussée, disposition régulière : deux portes en plein cintre à deux claveaux précédées de trois marches, entre deux petites fenêtres à linteau et base monolithes, protégées par des barreaux de fer horizontaux et verticaux se pénétrant ;

- à l'étage, deux petites fenêtres, l'une au-dessus de la fenêtre Est du rez-de-chaussée, l'autre au-dessus de la porte Ouest.

Face Nord (cf. photo n° 3) aveugle. La tour axiale d'escalier est percée d'une petite ouverture rectangulaire.

Pignons triangulaires, en partie cachés par des appentis. Le pignon Est porte une souche de cheminée modernisée en brique.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants, couvert d'ardoises. Le versant Nord est pénétré par la toiture à deux versants et croupe polygonale de la tourelle d'escalier.

Charpente : trois fermes, arbalétriers à entrain retroussé et poinçon ; contreventement par des goussets.

Sur la tourelle une ferme à arbalétrier et entrain retroussé.



6. DISTRIBUTION INTERIEURE (cf. photos 4 et 5)

Rez-de-chaussée

- division moderne de l'unique pièce par des cloisons de bois ;
- sol en ciment, plafond à poutres transversales taillées à l'herminette ;
- mur Sud : deux portes et deux fenêtres rectangulaires ébrasées, à linteau de bois ;
- mur Nord : porte à linteau de bois pour aller dans l'escalier ;
- mur Est : cheminée monumentale cachée en partie (cf. Sous-dossier) ;
- mur Ouest aveugle et nu.

Etage

- sol, plancher et plafond à poutres ;
- mur Sud : deux fenêtres à linteau de bois, ébrasées jusqu'au sol ;
- mur Nord : deux portes rectangulaires à linteau de bois pour aller dans l'escalier ;
- mur Est : hotte de la cheminée du rez-de-chaussée et niche rectangulaire
- mur Ouest : cheminées identiques à celle du rez-de-chaussée (cf. Sous-dossier).

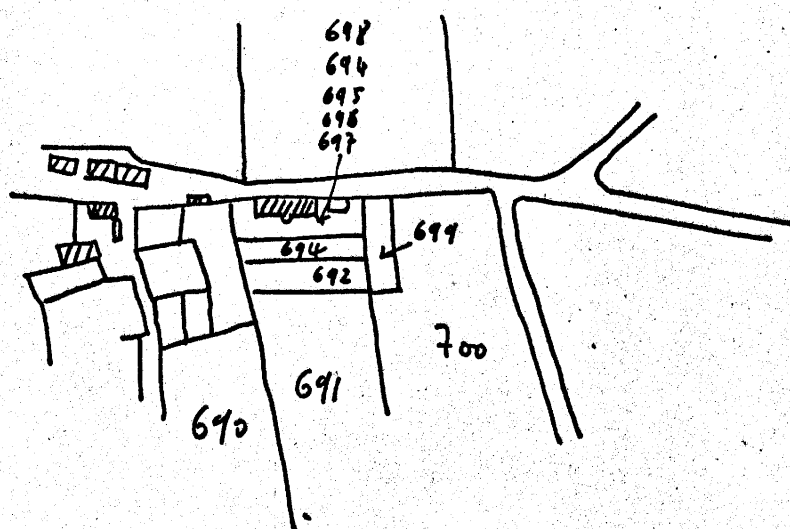
Combles aveugles (cf. Charpente).

III - NOTE DE SYNTHESE

Petit manoir à dater approximativement de la fin du XVIIème siècle. Construction sommaire, à rapprocher de l'habitat rural du canton

IV - DOCUMENTATION

. / .

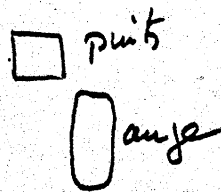
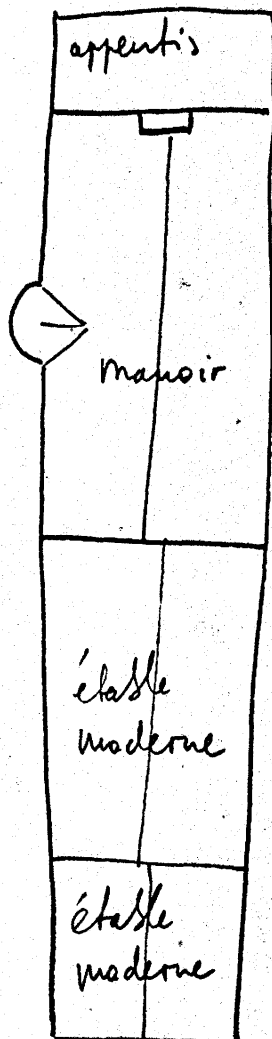
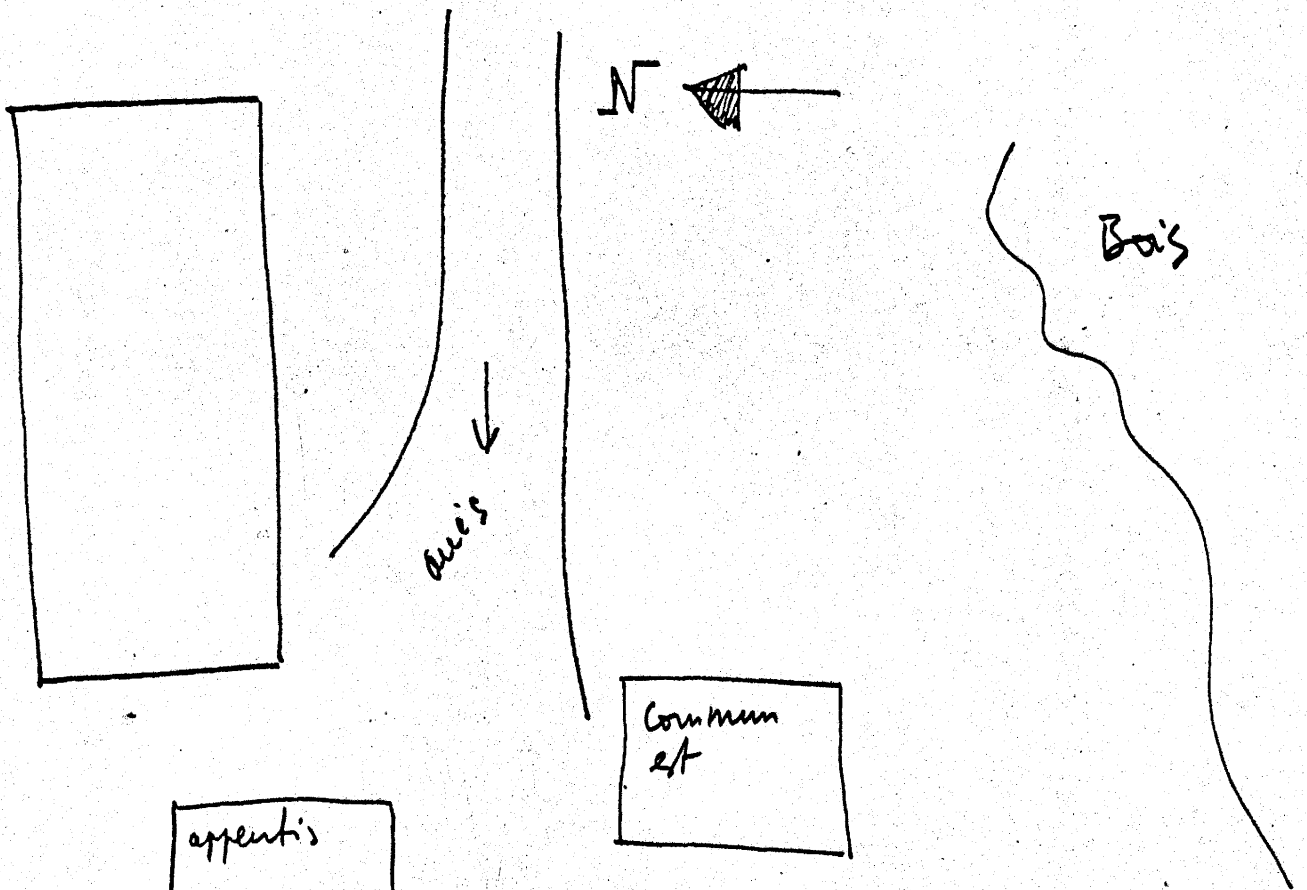


CARNOET
Kerhervi kargoat

1832

A2

1/2500



Carnoct
Mansoir de Kerhervé Hargat

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

I) Plan

MANOIR DE KERHERVE-ARGOAT

Plan

Cliché DAGORN

76.22.82 P

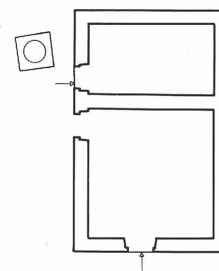
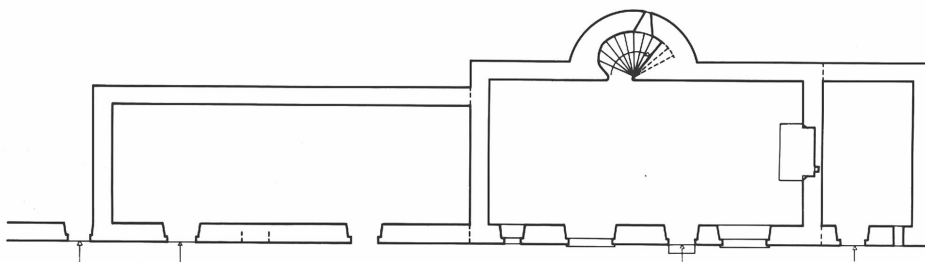
22 CARNOËT

Manoir de Kerhervé-Argoat

J. Devismes - R. Neveu

1971

01



0 5 10 20 M

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1. Vue de la face Sud	68.22.1413 V
2. Vue du commun Est et du puits	68.22.1414 V
3. Vue de la face Nord	68.22.1412 V
4. Vue de l'escalier en vis	68.22.1411 V
5. Cheminée du rez-de-chaussée	68.22.1410 V

CARNOET 22

KERHERVE-ARGOAT
MANOIR

Vue de la face Sud

Cliché ARTUR

68.22.T4I3 V



CARNOET 22

KERHERVE-ARGOAT
MANOIR

Vue de la face Nord

Cliché ARTUR

68.22.I4I2 V



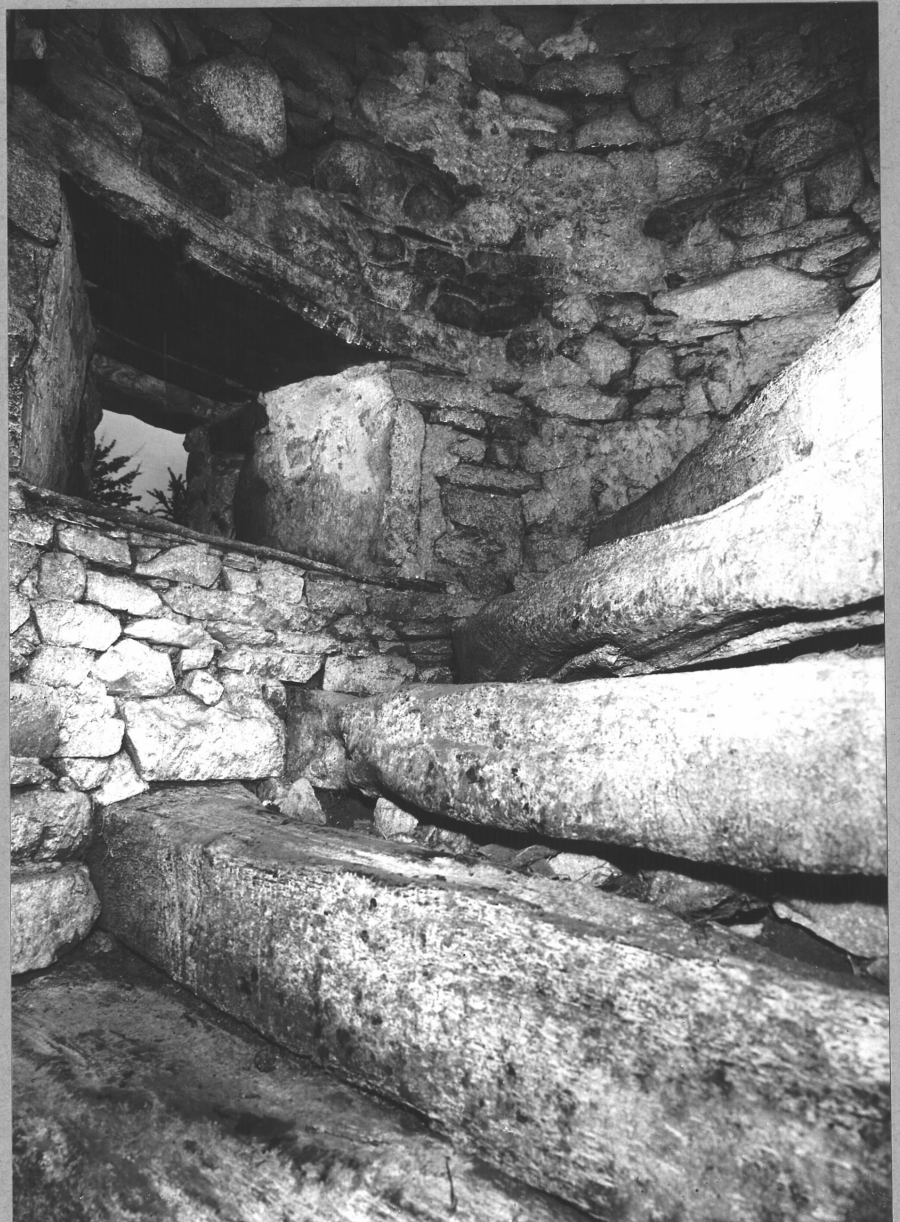
CARNOET 22

KERHERVE-ARGOAT
MANOIR

Vue de l'escalier en vis

Cliché ARTUR

68.22.I4II V



CARNOET 22

KERHERVE-ARGOAT
MANOIR

Vue du commun Est
et du puits

Cliché ARTUR .

68.22.I4I4 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée, mur Est.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le.....

Par

Qualité

Revu le

Par

Qualité

CHEMINEESITUATION DANS L'EDIFICE (cf. photo n° 5)

Rez-de-chaussée, mur Est.

DESCRIPTION ET ETAT DE CONSERVATION

Cheminée affleurée à manteau plat, sur consoles à double rouleau, le second étant cannelé. Piédroits de granit chanfreinés à ressaut.

Dans le coeur, deux niches à base commune monolithe de granit.

Dalle de foyer en granit monolithe.

DIMENSIONS

Hauteur : 250 cm
L : 186 cm.

MATERIAUX

Bois et granit.

CARNOET 22

KERHERVE-ARGOAT
MANOIR

Cheminée Est du rez-de-chaussée

Cliché ARTUR

68.22.1410 V

vaisselier 2200505



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage, mur Ouest.....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968

Par PAVIS - HERMON

Qualité ENQUÊTEURS.....

Revu le 10.1.1970

Par DUCOUPET.....

Qualité REDACTEUR.....

SITUATION DANS L'EDIFICE

Etage, mur Ouest.

DESCRIPTION ET ETAT DE CONSERVATION

Cheminée affleurée, semblable à celle du rez-de-chaussée.

MATERIAUX

Bois et granit.

DIMENSIONS

H : 165cm
L ; 116cm.

PUITS

38 - 09

--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968.....

Par PAVIS - HERMON

Qualité ENQUÊTEURS.....

Revu le 10.1970.....

Par DUCOURET

Qualité REDACTEUR.....

Cf. photo n° 2.

Puits de plan carré, maçonnerie de grès.

Margelle de granit monolithe.

Mécanisme de bois moderne.

DIMENSION

H : 85 cm.